

A la poursuite de l'excellence - l'Ordre des architectes du Québec annonce ses Prix d'excellence en architecture 2011.

Québec, le 14 janvier 2011 — C'est au terme de trois jours d'analyse et de discussions que le jury des 26^{es} Prix d'excellence en architecture de l'Ordre des architectes du Québec, présentés en collaboration avec TD Assurance Meloche Monnex, a dévoilé la liste des prix du jury de l'édition 2011. L'augmentation significative du nombre de candidatures (131 projets présentés par rapport à une centaine pour les éditions précédentes) est révélatrice de la vitalité de l'architecture au Québec.

La poursuite de l'excellence

La poursuite de l'excellence s'impose dans la profession, bien que les nombreux critères qui la sous-tendent soient parfois difficiles à satisfaire dans leur ensemble. De là intervient un exercice d'analyse de l'équilibre et de l'intégration des divers éléments liés à la qualité architecturale et à la durabilité dans sa plus vaste signification. Cet exercice a certes donné du fil à retordre aux membres du jury. En effet, si les contraintes économiques, contextuelles et sociales peuvent parfois limiter l'étendue des gestes architecturaux, elles amènent en contrepartie l'architecte à redoubler de créativité et d'ardeur pour relever les défis auxquels il fait face. Ainsi, les membres du jury ont pu apprécier les solutions et réponses des architectes et reconnaître leurs mérites à travers les mentions et Prix d'excellence attribués.

Le dévoilement des prix d'excellence

Les lauréats des 26es Prix d'excellence en architecture ont été dévoilés le 13 janvier au Musée de la civilisation à Québec, à l'occasion d'un événement faisant partie de la programmation des activités du 50^e anniversaire de l'École d'architecture de l'Université Laval. En préambule, la présidente du jury, Lise Anne Couture, architecte associée et co-fondatrice de la firme Asymptote architecture a prononcé une conférence sur sa pratique, évoquant les liens conceptuels ou contextuels entre ses différents projets qui sous-tendent sa démarche créative. À la suite de ce dévoilement, le public sera invité à voter, du 1^{er} février au 31 mai, pour son projet favori parmi les Prix du jury, sur le site Internet www.pea-oaq.com. Ce *vox populi* déterminera l'architecte et son client qui mériteront le Prix du public Loto-Québec annoncé en juin prochain.

En parallèle, au cours des prochains mois, plusieurs présentations publiques donneront l'occasion à tous de se familiariser avec les projets lauréats et leurs architectes. Le jeune public, de 7 à 17 ans, sera particulièrement sollicité, en étant notamment invité, comme les adultes, à voter pour ses projets favoris. Le résultat de ce vote déterminera l'attribution du Prix Vision architecture & jeunesse qui sera remis également en juin, en partenariat avec la firme d'avocats Joli-Cœur Lacasse. En participant ainsi, les jeunes adeptes d'architecture se qualifieront d'office pour le concours *J'aime l'architecture!* qui leur offrira la chance de gagner de nombreux prix, dont notamment, pour six d'entre eux, l'opportunité de vivre l'expérience d'une journée dans un bureau d'architectes de leur région (avec l'accord et la participation des parents). Pendant la période de vote, les jeunes pourront correspondre avec les architectes primés en leur posant des questions et en leur faisant part de leurs commentaires, ajoutant à l'expérience.

D'autres activités seront ouvertes à tous, comme des circuits de visites en autobus dans le cadre de l'événement *Architecture en lumière* organisé en collaboration avec le Centre Canadien d'Architecture le **26 février** (15 \$ / adulte), le Marathon d'architecture qui mettra en scène les architectes des projets lauréats lors de présentations éclair suivies de rencontres avec le public (le **30 avril** à la Grande Bibliothèque à Montréal), la nouvelle exposition itinérante *Parcours littéraire d'une architecture gagnante*, présentée **du 30 avril au 30 juillet** dans le hall de la Grande Bibliothèque et **du 13 septembre au 27 novembre**, au Musée de la civilisation à Québec. En prime, chacun pourra parfaire ses connaissances en architecture en se procurant le livret des projets primés cette année, agrémenté de nombreuses photos et textes explicatifs, disponible à compter du mois d'avril dans plusieurs bibliothèques, dans certaines librairies spécialisées, au bureau de l'Ordre des architectes du Québec et sur Internet, au prix de 19,95 \$.

Les Prix du jury et le Prix Action

Les candidatures aux prix d'excellence en architecture portaient sur des projets réalisés au cours des deux dernières années. L'origine géographique des 131 projets candidats était principalement au Québec (47 % à Montréal, 27 % dans la région de la Capitale-Nationale et 24 % dans le reste de la province) et 2 % en Ontario. Parmi ceux-ci, 26 prix ou mention ont été attribués dans plusieurs catégories relatives aux types de bâtiments (institutionnels, commerciaux, résidentiels, culturels, etc.) ainsi qu'à certaines préoccupations incontournables de l'architecture contemporaine (recyclage, reconversion, conservation et restauration, accessibilité universelle, intégration des arts). La liste des prix du jury est présentée ci-après.

Un comité de sélection nommé par l'Ordre des architectes du Québec a par ailleurs analysé les candidatures au **Prix Action**. Rappelons que, plutôt que de souligner les qualités architecturales d'un bâtiment, ce prix individuel, instauré en 2009, récompense un(e) architecte pour son action significative visant à valoriser la profession d'architecte et à encourager des pratiques architecturales souhaitables, dans une perspective qui profite à la collectivité. Pour arrêter son choix, le jury a pris en considération des critères d'évaluation tels que le cheminement du candidat, l'impact et les retombées de ses actions, la valorisation de la profession, le caractère novateur de la démarche ou des interventions, etc...

Cette année, le lauréat du Prix Action est le jeune architecte Guillaume Lévesque. Il est à l'origine (avant d'en être responsable) de la première mission des Architectes de l'urgence au Canada, mettant sur pied un projet aussi original qu'efficace d'amélioration des conditions de vie déplorables de la communauté algonquine de Kitcisakik, en Abitibi. Depuis ses débuts en 2008, cette initiative aura non seulement permis de rénover une dizaine de maisons, mais surtout elle aura agi comme un formidable effet d'entraînement, en incitant les gouvernements provincial et fédéral à financer de futures rénovations et la construction d'écoles. De plus, elle aura permis d'offrir des perspectives d'emplois aux autochtones formés pour l'occasion aux techniques de la construction et mobiliser plusieurs bénévoles, architectes et stagiaires en architecture, autour du projet.

Comme l'a souligné le comité de sélection du Prix Action, « par ses actions qui, au-delà des promesses, se sont traduites par des réalisations concrètes, Guillaume a développé un système de valeurs qui fait honneur à la profession et auquel tout architecte devrait adhérer ».

La liste des prix d'excellence en architecture 2011

Le 1^{er} Prix du jury dans la catégorie des **bâtiments institutionnels de 5M \$ et plus** est attribué à Saia Barbarese Topouzanov architectes pour le projet du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Montréal.

Le 2^e Prix du jury dans la catégorie des **bâtiments institutionnels de 5M \$ et plus** est attribué à l'atelier Pierre Thibault inc. pour le projet de l'Abbaye Val Notre-Dame, à Saint-Jean-de-Matha.

Le Prix du jury dans la catégorie des **bâtiments culturels de 2M \$ et plus** est attribué aux architectes FABG pour le projet du Théâtre de Quat'sous, à Montréal.

Le 1^{er} Prix du jury dans la catégorie des **bâtiments industriels de 5M \$ et plus** est attribué au consortium d'architectes Anne Carrier architecte et Onil Poulin architecte pour le projet d'agrandissement du Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau, à Lévis.

Le 2^e Prix du jury dans la catégorie des **bâtiments industriels de 5M \$ et plus** est attribué au consortium d'architectes Bisson associés + Carl Charron architecte pour le Centre spécialisé de technologie physique du Québec, à La Pocatière dans le Bas St-Laurent.

Le 3^e Prix du jury dans la catégorie des **bâtiments industriels de 5M \$ et plus** est attribué à DCYSA architecture & design pour le projet du siège social de Schlüter-Systems (Canada) inc., à Ste-Anne-de-Bellevue.

Le Prix du jury dans la catégorie des **bâtiments commerciaux de 2M \$ et plus** est attribué aux architectes en consortium Marosi +Troy architectes, Jodoin Lamarre Pratte et associés architectes et Labbé architecte pour le nouveau campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke.

Le Prix du jury dans la catégorie des **bâtiments commerciaux de 2M \$ et moins** est attribué à Daoust Lestage inc. architecture, design urbain pour le projet de Vitrites habitées du Quartier des spectacles, à Montréal.

Le 1^{er} Prix du jury présenté en collaboration avec la Société d'habitation du Québec dans la catégorie des **bâtiments résidentiels de type unifamilial** est attribué à YH2, Yiacouvakis Hamelin architectes, pour le projet La Cornette, en Estrie.

Le 2^e Prix du jury présenté en collaboration avec la Société d'habitation du Québec dans la catégorie des **bâtiments résidentiels de type unifamilial** est attribué à YH2, Yiacouvakis Hamelin architectes, pour le projet Géométrie noire, dans les Laurentides.

Le 1^{er} Prix du jury présenté en collaboration avec la Société d'habitation du Québec dans la catégorie des **bâtiments résidentiels de type ensemble d'habitations** est attribué aux Architectes Boutros + Pratte pour le projet Les Quatre Arbres, à Montréal.

Le 2^e Prix du jury dans la catégorie des **bâtiments résidentiels de type ensemble d'habitations** est attribué à acdf* architecture | urbanisme | intérieur / Allaire Courchesne Dupuis Frappier pour le projet d'Unité de vie des filles de la charité du Sacré-Cœur de Jésus, en Estrie.

Le Prix du jury dans la catégorie des **aménagements intérieurs résidentiels** est attribué à _naturehumaine (Plasse Rasselet architectes) pour la Résidence de la Congrégation, à Montréal.

Le 1^{er} Prix du jury dans la catégorie des **aménagements intérieurs commerciaux** ou corporatifs est attribué à Saucier + Perrotte architectes pour le projet du Scandinave Les Bains Vieux-Montréal.

Le 2^e Prix du jury dans la catégorie des **aménagements intérieurs commerciaux** ou corporatifs est attribué à Saucier + Perrotte architectes pour le projet de la boutique Michel Brisson, à Montréal.

Le Prix du jury dans la catégorie **design urbain** est attribué à Daoust Lestage inc. architecture, design urbain pour la Place des Festivals du Quartier des spectacles, à Montréal.

Une mention ex aequo dans la catégorie **recyclage et reconversion** est attribuée, en collaboration avec RECYC-QUÉBEC, à Gabriel Rousseau architecte pour la Maison atelier du Moine Urbain, à Montréal

La seconde mention ex aequo dans la catégorie **recyclage et reconversion** est attribuée à ABCP Architecture et Guy architectes (collaborateur à la conception) pour le projet du 300 St-Paul, à Québec.

Le Prix du jury dans la catégorie **conservation et restauration** est attribué à Saia Barbarese Topouzanov architectes pour le projet de restauration du Théâtre Denise-Pelletier.

La 1^{ère} mention honorifique en **accessibilité universelle** présentée en collaboration avec l'Office des personnes handicapées du Québec et Société Logique est attribuée à Provencher Roy + Associés architectes pour l'Hôtel Marriott de l'aéroport Montréal-Trudeau et du siège social d'Aéroports de Montréal.

La 2^e mention honorifique en **accessibilité universelle** présentée en collaboration avec l'Office des personnes handicapées du Québec et Société Logique est attribuée à l'architecte Réal Paul pour le projet de restauration du Pavillon de la Jamaïque de l'Expo 67 à l'île Notre-Dame.

Le **Prix Norman-Slater pour l'intégration des arts à l'architecture** est attribué conjointement à Hal Ingberg pour l'œuvre « Katsu » et aux architectes FABG, pour l'intégration au Théâtre de Quat'sous, à Montréal.

Le **Prix Pérennité Les Affaires** (bâtiments de 25 ans et plus) est attribué à la Résidence André-Coindre réalisée en 1965 par l'architecte Jean-Marie Roy.

Le **Prix Marcel-Parizeau** pour tout projet dont le coût total des travaux n'excède pas 250 000\$ est attribué à _naturehumaine (Plasse Rasselet architectes) pour la Résidence St-Hubert, à Montréal.

Le Prix du jury pour **l'innovation et le potentiel de rayonnement à l'international**, présenté en collaboration avec le Ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation, est attribué aux architectes FABG pour le Théâtre de Quat'sous, à Montréal.

Enfin, il est à noter qu'aucun prix n'a été remis dans les catégories suivantes : bâtiments institutionnels de 5M \$ et moins (aucun projet ne s'étant illustré), bâtiments culturels de moins de 2M \$ (aucune candidature) et bâtiments industriels de moins de 5M \$ (aucune candidature).

La constitution des membres du Grand jury et de ses experts invités, du jury spécialisé en accessibilité universelle et du comité de sélection du Prix Action est diffusé sur le site des Prix d'excellence en architecture www.pea-oaq.com (section Jury).

L'Ordre des architectes du Québec compte sur l'appui d'un grand nombre de partenaires pour réaliser ce programme et tient à souligner leur implication.

Les partenaires majeurs [ils soutiennent les événements professionnels, publics et culturels] :

TD Assurance Meloche Monnex [principal], Sico, Novus, Canam Canada, Hydro-Québec
Sun Life Compagnie d'assurance-vie

Les partenaires associés [ils présentent un prix dans une catégorie] :

Joli-Coeur Lacasse Avocats, journal Les Affaires, Loto-Québec, Office des personnes handicapées du Québec, Société Logique, RECYC-QUÉBEC, Société d'habitation du Québec

Les collaborateurs à la production et à la diffusion : Kawneer, une filiale d'Alcoa, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bureau du design de la Ville de Montréal, Centre Canadien d'Architecture, École d'Architecture de l'Université Laval, journal Les Affaires, journal Métro, Kollektiv, MP Reproductions, Musée de la civilisation à Québec, V2Com

Renseignements : Site dédié : www.pea-oaq.com

Sylvie Champeau
Agence SCPGR, Productrice déléguée, Prix d'excellence en architecture
T. 514 983-6547 | pea@scpgr.com | pea-oaq.com

Ordre des architectes du Québec
1825, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3H 1R4
T. 514 937-6168 | info@oaq.com | oaq.com

Relations de presse : Anne-Sophie Gauclin
Volume2
T. 514 845-1188 | asgauclin@volume2.ca | v2com.biz